



# Compte rendu réunion du 3 mars 2011

**Présents :** Paul BONNEL, Marc BURBAN, Augustin de COLOMBEL, Olivier ERMENEUX, Christophe FENEON, Loïc FOURNIER FOCH, Yannick HUET, Christophe LE HAY, Yves MERGAULT.

**Excusés:** Penny AUBERT, Xavier CHILOUX, Emmanuel OLLIVIER.

**Absents :** Hubert O'NEILL

Le site : <http://www.guepards.fr/> est à nouveau accessible ; merci à Loïc d'avoir réglé les derniers détails de mise en ligne.

## **Promotion du Guépard :**

Le chantier du Guip a commandé 200 autocollants au logo « Guépard », vous pouvez en demander à Paul BONNEL lors de votre passage sur l'Ile aux Moines.

Augustin de Colombel propose aux propriétaires de faire apposer sur leurs tauds de bôme ou de pont un marquage avec le logo Guépard et son N° de voile ; rapprochez vous de votre voilier.

Loïc FOURNIER FOCH nous présente un projet de revue « Guépard News » en 8 pages de photos avec pour seul texte un édito. Il propose de sortir plusieurs exemplaires à l'occasion de la Semaine du Golfe pour un coût de 5 € l'unité. Augustin et Yves se proposent de travailler avec Loïc pour ajouter des légendes aux photos et travailler sur le fond de la couverture et le choix des photos. Cette revue serait remise à la presse et vendue aux propriétaires et sympathisants sur les régates du championnat.

Rappel : **La commission jauge est en place** (Responsable Yannick HUET (60), [yphuet@wanadoo.fr](mailto:yphuet@wanadoo.fr)) : La commission jauge est constituée de : Augustin de COLOMBEL (16), **Yannick HUET** (60), Christophe LE HAY (76) et Yves MERGAULT (50).

Tout bateau souhaitant obtenir un N° de voile et le logo Guépard doit faire appel au Comité de jauge pour valider son appartenance à la classe.

La Commission s'attache à faire respecter la jauge 2011 dans son ensemble. A ce jour, elle accompagne les constructions amateurs en proposant ses conseils. Jamais la construction amateur ne s'est aussi bien portée, 6 à 7 bateaux à différents niveaux de finition nous rejoindront en 2011, ; merci à Yannick, Augustin et Yves de suivre ces constructeurs, amateurs chevronnés. L'objectif affirmé par le Bureau est de maintenir le caractère traditionnel de la construction du Guépard.

## **Poids :**

Les pesées ont commencées à la demande des propriétaires sous la responsabilité de la commission jauge ; des pesées auront lieu au Guip et au chantier du Bignat entre mars et mai ; nous rappelons qu'une dernière pesée sera organisée samedi 21 mai à Larmor Baden avant la première régates du championnat. Le Guépard devra être pesé avec son équipement. Cela nous permettra de compléter les mesures prises lors de l'AG du 21 août 2010. Les bateaux pesés en fin de saison sont invités à se rapprocher de la commission jauge pour renouveler l'opération. Le bureau donne son accord pour l'achat de sangles et d'un palonnier pour accompagner le peson ; Yannick se charge de proposer un devis au bureau par email, pour acceptation.

Les propriétaires des bateaux non pesés ou dont le poids était en dessous de 600 Kg lors de précédentes pesées : (2, 49, 65, 75, 81, 83, 100) doivent se mettre à la jauge actuelle avant la fin mai (600Kg, en état de navigation) ; les poids doivent être fixés aux extrémités sur le varengage en avant du mât et juste en avant du coffre arrière. Un bateau non pesé ou qui n'est pas repassé à la pesée ne sera pas classé au championnat tant qu'il n'aura pas satisfait au contrôle.

## **Dérive :**

Nous vous rappelons que toutes les dérives devront être ramenées à 84 cm maxi (mesure la plus courte entre la sortie du puit et le point le plus bas de la dérive.)

## **Zone de mouillage :**

Christophe LE HAY, christophe.le-hay@orange.fr , a en charge le dossier « autorisation pour les Guépards de mouiller dans les zones réservées au Plates » ; il confirme que la DTTM en la personne de Madame Josse conseille à l'association et aux propriétaires de se rapprocher des communes ou des présidents d'association de zone de mouillage. Les Mairies peuvent prendre un arrêté pour déroger et autoriser le mouillage de quelques bateaux traditionnels. Une zone de mouillage patrimonial existe à Séné, une autre est en projet à Locmariaquer ; nous remercions les Maires de ces deux communes qui sont les seuls à avoir accepté de signer notre demande de dérogation autorisant les Guépards à mouiller dans les zones réservées au Plates

## **Fiche de jauge et championnat :**

Marc (55) est chargé de diffuser puis rassembler les fiches de jauge 2011 auprès de chaque propriétaire (disponibles sur le site Guépard) qui sont conditionnelles à un classement au championnat 2011. Il a établi un calendrier du championnat, en ligne sur le site. En 2011, chacune des 9 régates organisées par l'ANIM donnera lieu à un droit d'inscription de 10 € minimum afin de participer aux frais de carburant des 2 vedettes, du zodiac et de l'avitaillement des pilotes et comités de course, bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez.

## **Divers :**

La promotion du Chantier Marine Composite basée sur la comparaison Gazelle/Guépard n'est pas propice à une bonne entente entre les classes et sape les efforts de rapprochements entre les équipages (Voile Magazine de janvier 2011). Le Bureau refuse de répondre à ces polémiques et rappelle son objectif de maintenir le caractère traditionnel de la construction du Guépard. Pour couper court à toute rumeur, la TAG est maintenue dans le calendrier du Championnat des Guépards pour la journée du dimanche 26 juin, « Sur les mêmes parcours » avec des départs et des classements distincts.

*Bonne préparation de vos bateaux avec le printemps qui arrive !*

*A bientôt dans les chantiers, à bientôt sur l'eau.*

Compte rendu : Marc BURBAN